

## Focus

## La carte nationale des continuités écologiques régionales désormais disponible

En janvier 2018, l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) a mis en ligne une carte nationale Trame verte et bleue et les données régionales des Schémas régionaux de cohérence écologique associées. Au cours de deux ans de travail, ce sont près de deux cents couches SIG qui ont ainsi été centralisées et traitées pour la France métropolitaine et qui ont abouti à cinq couches nationales standardisées pour les réservoirs, les corridors et les cours d'eau.



Les travaux régionaux d'identification des continuités écologiques ayant été finalisés en 2015, le ministère en charge de l'écologie a confié à l'UMS PatriNat<sup>1</sup> la constitution d'une base de données nationale des éléments constitutifs de ces trames régionales (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, cours d'eau). Son objectif est de faciliter la diffusion de ces données auprès de divers publics en permettant un téléchargement direct et national des données des Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE), avec un format homogène. L'UMS PatriNat a ainsi collecté les données géomatiques associées aux atlas cartographiques des SRCE (ou de leurs travaux préparatoires). Avec l'appui du Cerema, ces données ont été mises en conformité avec le standard de données « SRCE » de la COVADIS (Billon *et al.*, 2016). Le traitement des couches SIG<sup>2</sup> régionales a abouti à cinq couches nationales standardisées concernant les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques et les cours d'eau de la trame bleue. Les producteurs de données régionaux (DREAL<sup>3</sup>, conseils régionaux) ont ensuite validé les bases de données standardisées.

À partir des données des SRCE centralisées et standardisées, l'UMS PatriNat s'est associé à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour réaliser une carte indicative synthétisant les enjeux de continuités écologiques régionales, à l'échelle nationale. En effet, la représentation cartographique des données brutes des SRCE (sans aucun traitement) laissait apparaître une hétérogénéité visuelle liée à la diversité des méthodes utilisées par les régions pour identifier leur Trame verte et bleue (Amsallem *et al.*, article précédent, dans ce numéro). L'objectif était donc de tendre vers un rendu visuel plus cohérent tout en restant fidèle aux approches de chaque région. Pour cela, des tech-

niques de généralisation cartographique – telles que la sélection, la simplification et l'harmonisation – ont été utilisées (Billon *et al.*, 2017b). À l'aide d'un traitement géomatique, une nouvelle couche simplifiée a été créée comprenant les réservoirs et les corridors surfaciques diffus (sans aucune superposition entre eux). Les corridors de forme linéaire ont été distingués des corridors diffus et ont fait l'objet d'un traitement à part. Les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques surfaciques diffus ont ensuite été croisés avec un maillage de 2 km x 2 km. La proportion de chaque type d'éléments a été calculée pour l'ensemble des mailles et a conduit à classer chaque maille selon trois catégories (« réservoir », « corridor » ou « vide »). Pour cela, le seuil appliqué a été de 50 % (par exemple, une maille a été classée en réservoir si les réservoirs sont majoritaires sur les corridors et que 50 % de sa superficie est recouverte par des éléments de TVB (réservoir et corridor). Selon les régions, un seuil personnalisé a été défini au regard du degré d'hétérogénéité interrégionale. Par exemple, pour le cas de la région Limousin, dont les éléments sont très petits et ainsi peu repris dans les mailles, le seuil de sélection a été abaissé à 25 % ce qui a diminué le nombre de mailles considérées comme vides alors qu'elles comprenaient en réalité un nombre important d'éléments de Trame verte et bleue. Une fois le maillage classé obtenu, les corridors linéaires ont été ajoutés et leur largeur a été homogénéisée à 1 500 m dans le but de les rendre visibles sur une carte de format A4 (figure ❶). La figure ❷ récapitule les différentes étapes de la méthode utilisée.

1. Unité mixte de service Patrimoine naturel.
2. Système d'information géographique.
3. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Les continuités écologiques cartographiées n'ont pas été restituées par sous-trames, notamment pour des raisons de lisibilité. Par ailleurs, les cours d'eau n'ont pas été considérés car leur traitement nécessite une démarche à part. Pour les régions dont le SRCE n'est pas en vigueur (Picardie, Hauts-de-France, Aquitaine), les continuités écologiques sont tout de même représentées sur la base des travaux techniques effectués dans le cadre de ces SRCE. Enfin, il faut noter que cette carte a une portée indicative uniquement. Elle ne se substitue pas aux atlas cartographiques des SRCE et seuls les SRCE en vigueur ont une valeur réglementaire.

La Trame verte et bleue est une politique publique qui évolue et ces deux livrables (base de données et carte de synthèse nationale) permettent de restituer les résultats des régions à l'échelle de la France entière. La base de données peut être utile pour des travaux cartographiques ou encore pour le calcul de descripteurs ou d'indicateurs, et ce de manière optimisée pour une exploitation régionale, interrégionale, nationale ou même internationale. La carte de synthèse nationale, quant à elle, peut être utile pour illustrer et communiquer sur la politique Trame verte et bleue, aux niveaux national et international. En outre, ces productions pourront servir de base aux conseils régionaux (notamment dans les régions fusionnées) dans le cadre de l'élaboration des Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), qui intégreront les continuités écologiques et plus largement la biodiversité, au sein de l'aménagement du territoire. ■

### L'auteur

#### Lucille BILLON

UMS 2006 Patrimoine Naturel  
AFB-CNRS-MNHN  
61 rue Buffon, CP53, F-75005  
Paris Cedex, France.

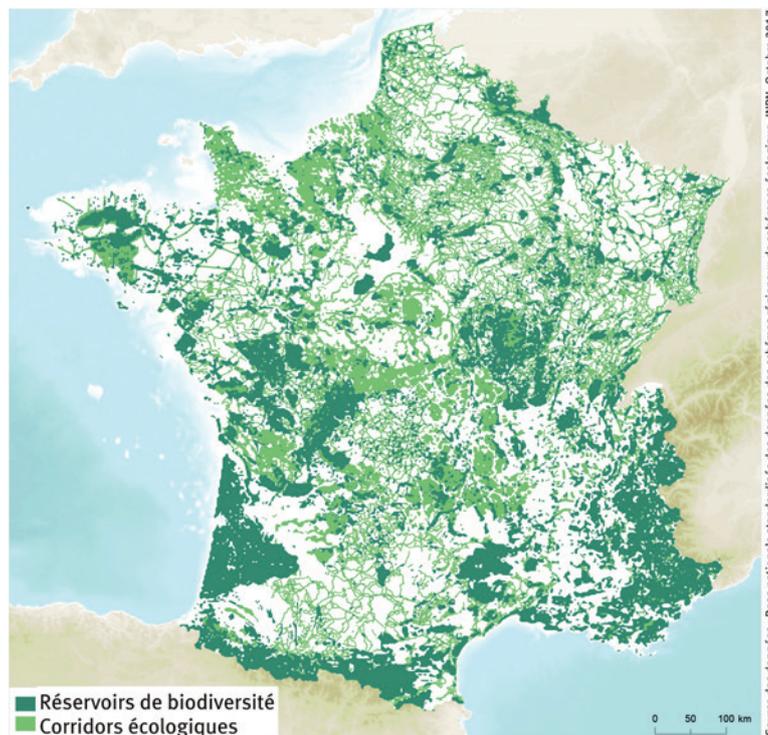
✉ [lucille.billon@mnhn.fr](mailto:lucille.billon@mnhn.fr)

### EN SAVOIR PLUS...

✎ **BILLON, L., CRIADO, S., GUINARD, E., LOMBARD, A., SORDELLO, R.**, 2016, Élaboration d'une base de données nationale des composantes de la Trame Verte et Bleue à partir des données SIG des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, 22 p.

✎ **BILLON, L., GRÉGOIRE, A., DUCHÊNE, C., MUSTIÈRE, S., LOMBARD, A., SORDELLO, R.**, 2017b, Réalisation d'une carte de synthèse nationale des continuités écologiques régionales – Rapport méthodologique, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, 33 p.

## 1 Synthèse nationale des enjeux de continuités écologiques régionales (sources : MNHN et IGN).



Pour télécharger les données et la carte sur le site de l'INPN :

- ✎ Base des données : <https://inpn.mnhn.fr/programme/trame-verte-et-bleue/donnees-srce>
- ✎ Carte nationale : <https://inpn.mnhn.fr/programme/trame-verte-et-bleue/carte-nationale>

## 2 Synthèse de la méthode utilisée pour réaliser la carte nationale des continuités écologiques (source : UMS PatriNat).

